

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° II-557

présenté par  
Mme Dalloz

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 38, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.